

iBiotec®

**FABRIQUANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE
PROCESS - MRO - ENTRETIEN
SOLVANTS ALTERNATIFS - SUBSTITUTION CMR**

Fiche Technique – Édition du : 14/04/2025

MAINTENANCE SÉCURITÉ INCENDIE

iBiotec® DÉTECT GEF 2000

**GAZ D'ESSAI POUR DÉTECTEURS
AUTONOMES DE FUMÉES (DAAF)
et DÉTECTEURS RELIÉS CENTRALES, SSI**
Homologués CE, EN 14 604, NF

DLU
ÉTENDUE À
5
Ans



**Aérosol essai détecteur incendie
Volume net 250 ml
Nombre de tests 100**

FORMULE HAUTE SENSIBILITÉ

TEMPS DE PULVÉRISATION	1 seconde
TEMPS DE RÉPONSE	3-4 secondes

Anciennes installations ioniques
ou nouveaux appareils optiques ou photoélectriques

Simulateur de fumée pour tests fonctionnels ou opérationnels

Gaz Ininflammable, non gras, non polluant
Garanti sans Butane Propane extrêmement inflammable et explosible

Garanti sans éthanol facilement inflammable
Garanti sans acétone facilement inflammable
et pouvant détériorer les détecteurs de fumée



DESCRIPTION

Simule une fumée équivalente
à celle d'un début d'incendie

Permet de garantir l'efficacité permanente
des détecteurs, pour une sécurité optimale.

Aérosol grande capacité pour professionnels
Volume net 250 ml

Utilisable en manuel ou avec perche



Ininflammable, non polluant atmosphérique
Non polluant des détecteurs, Sensibilité optimale.

Les détecteurs autonomes de fumée peuvent être régulièrement nettoyés et dépoussiérés avec le gaz neutre soufflant **NEUTRALENE SD** www.soufflantdepoussierant.com, afin de garantir une sécurité incendie performante.

Les essais électroniques (préréglage de sensibilité généralement réalisé en usine, et tests périodiques) ne sont pas suffisants pour garantir la conformité des installations et de leur bon fonctionnement.

Des essais fonctionnels doivent être réalisés périodiquement, au moins tous les 6 mois (APSAD R7 art. 1.6.2 et 6.3.3) avec le gaz d'essai **DETECT GEF 2000**.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Visuel	Fluide	-
Couleur*	Visuelle	Incolore	-
Odeur	Olfactif	Légère	-
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12185	1,018	kg/m ³
Indice de réfraction	ISO 5661	1,4415	-
Point de congélation	ISO 3016	-30	°C
Solubilité dans l'eau	-	Insoluble	%
Indice d'acide	EN 14104	<0,1	mg(KOH)/g
Indice d'iode	NF EN 14111	n.m	gI ₂ /100g
Teneur en eau	NF ISO 6296	0,0	%

CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Corrosion lame de cuivre 100h à 40°C	ISO 2160	1a	Cotation

CARACTÉRISTIQUES SÉCURITÉ INCENDIE

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Point d'éclair (vase clos)	ISO 2719	sans	°C
Point d'auto-inflammation	ASTM E 659	sans	°C

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Teneur en soufre	GC MS	0	%
Teneur en benzène	ASTM D6229	0	%
Teneur en solvants chlorés	-	0	%
Teneur en solvants aromatiques	-	0	%
Teneur en butane propane	-	0	%

MODE D'EMPLOI

Application manuelle : pulvériser à environ 30 cm du détecteur durant 1 seconde pas davantage

Application sous cloche : pulvériser 1 seconde, pas d'avantage, maintenir la cloche en place, ne pas renouveler la pulvérisation. Le temps de réponse est de 3 à 4 secondes

PRÉSENTATION

Carton de 12 aérosols 355 ml
Format pour usage professionnel



code article 516113
fiche de données de sécurité 114250

FABRIQUÉ
EN FRANCE

iBiotec® Tec Industries® Service
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32
www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engagera à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.